

Nous avons besoin d'un changement

Excellence Monseigneur le Président du Haut Conseil de la République,

S'il est vrai que tout citoyen zairois a le droit et la liberté d'exprimer sa pensée et ses suggestions à propos de la gestion de son pays, je me permets d'aborder votre haute autorité pour vous proposer ce qui suit : la crispation politique et l'entêtement simultanés de M. Mobutu, président de la République, et de M. Tshisekedi, Premier ministre de la transition, plongent le peuple zairois dans une misère profonde et oppressive sans précédent alors que ce peuple est innocent. Pourtant, deux réalités demeurent incontournables.

D'abord, si Mobutu est à la tête de ce pays, c'est parce qu'il a été élu par le peuple zairois tout entier. Tout le monde sait cependant que cette élection n'était pas tout à fait authentique, car ceux qui ont voté pour M. Mobutu et qui voulaient qu'il dirigeait ce pays étaient moins nombreux que ceux qui l'ont élu parce qu'il n'y avait personne d'autre ou parce qu'ils étaient obligés. Or, être élu pendant qu'on est seul candidat éligible, ce n'est pas une élection. Et un pays où élire était obligatoire, on n'avait pas de choix. Ainsi, le Maréchal Mobutu n'a pas la légitimité absolue de diriger ce pays.

Ensuite, si M. Tshisekedi est Premier ministre, c'est parce qu'il a été élu par les délégués à la Conférence nationale souveraine (CNS). Cette conférence était soutenue et suivie par le peuple qui attendait qu'elle

aboutisse à des issues devenues pires que jamais. Voici la raison. Bien que le peuple l'ait soutenue en y voyant une possibilité de changement et en y donnant par conséquent son accord, ce même peuple a été déçu.

C'est un constat amer. En effet, ceux qui représentaient le peuple aux assises de la CNS étaient-ils vraiment délégués de ce peuple ? Moi personnellement, je n'ai pas été consulté quant au choix des délégués confédérés. Un autre peut aussi le dire et un troisième, etc. C'est le tohu-bohu. Ce n'est pas que je me mette en évidence, mais je veux plutôt dénoncer le fait que la légitimité populaire de Tshisekedi brandie par certaines personnes est relative et hypothétique et non évidente comme on nous le fait croire. Nous sommes d'accord avec les travaux de la CNS pour autant qu'ils produisent des effets fructueux et concrets. Cela étant, il est clair que l'élection de Tshisekedi a été faite par des gens délégués du peuple mais non élus par ce peuple. Ainsi, la présence de M. Tshisekedi à la primature n'est pas non plus un dogme insurmontable ou une équation sans solution ou enfin un dilemme.

Cependant, je le répète, nous sommes d'accord avec les clauses de la CNS. Mais étant donné que leur application est entravée par l'incompatibilité de deux hommes antagonistes et ennemis personnels, nous ne sommes pas d'accord que quarante millions de têtes souffrent à

cause de deux têtes têtues qui se cramponnent sur leurs intérêts idéologiques respectifs. Ni Mobutu ni Tshisekedi, personne ne peut prétendre avoir la majorité absolue dans les préférences du peuple zairois. Figurez-vous aussi que nous n'avons besoin ni de Mobutu, ni de Tshisekedi ; nous avons besoin d'un changement positif qui nous procure d'abord et surtout le pain, et ensuite la paix et la stabilité.

Mobutu et Tshisekedi sont condamnés à ne pas s'entendre. Dans le cas contraire, il est sans conteste que notre pays deviendrait le grenier d'Afrique, car Mobutu et Tshisekedi sont tous deux vétérans de la gestion du pays. C'est déplorable mais c'est cela la vérité. Comme ils sont décidés à ne pas se mettre d'accord, nous sommes obligés de nous créer une nouvelle sortie de cet enfer. Cela n'est possible qu'avec un "Homo Novus", un homme nouveau

sans aucun antécédent politique sale. C'est celle-là la tâche politique souveraine du HCR. Ainsi, il n'y aura ni vainqueur ni vaincu.

Sur ce, nous proposons :
1. Que le Haut conseil de la République prenne ses responsabilités avec courage et risque en suspendant et en renvoyant dos à dos à la fois Mobutu et Tshisekedi étant donné qu'ils ne s'entendent jamais et surtout qu'aucun des deux n'a la légitimité absolue sur la gestion de la chose publique. Celui des deux qui s'y refusera sera responsable de la suite de la crise sous toutes ses formes. Si tous les deux s'y refusent, le HCR sera jugé incapable de prendre ses responsabilités face au peuple ; alors, il démissionnera. Il faut défendre le peuple et non les idéologies. "Quand l'eau et le feu s'affrontent, il ne reste ni eau ni feu. L'eau s'évapore et le feu s'éteint", dit une maxime : "il reste la braise."
2. Que le HCR choisisse un collège

de trois ou quatre personnes compétentes et crédibles qui assureront la direction de l'Etat pendant la transition jusqu'aux élections. Alors, Mobutu et Tshisekedi pourront s'affronter non sur le peuple mais légitimement par le peuple.

3. Le gouvernement de transition devra être formé par un autre Premier ministre nommé par l'actuelle présidence du HCR.

Autrement, nous irons de conflit en conflit, comme disait M. Mobutu. Et le peuple souffre, et nous ployons sous la misère. Ou alors, une nouvelle dictature va s'installer par un coup d'Etat imprévu et inattendu. Ne reculons pas, mais avançons.

Veuillez agréer, Excellence Monseigneur, l'expression de ma profonde piété et de mon patriotisme infatigable.

M. Niri Ngiye Marie Léon
B.P. 42 Goma

Requête en investiture

Au Citoyen Président du Tribunal de Grande Instance du Nord-Kivu à Goma

Ont l'honneur de vous exposer très respectueusement la veuve Mufabule Badesire résidant sur l'avenue Ndurumu, Mabanga à Goma.
Agissant aux noms des enfants mineurs :

- Chikuru Magayane, née à Goma, le 4 janvier 1985 ;
- Bulonza Mufabule, né à Goma, le 2 juin 1982 ;
- Nsimire Mufabule, née à Goma, le 1er août 1980 ;
- Kulondwa Mufabule, née à Goma, le 2 juin 1978 ;
- Kitumaini Mufabule, née à Goma, le 24 juin 1976 ;
- et les enfants majeurs agissant en leurs noms propres :
- 1° Nzigire Mufabule, née à Bukavu, le 17 janvier 1965 ;
- 2° Machozi Mufabule, né à Bukavu, le 9 janvier 1968 ;
- 3° Yoyo Mufabule, né à Bukavu, le 25 décembre 1970 ;
- 4° Nabintu Mufabule, né à Goma, le 7 mai 1974.

Que M. Mufabule Magayane est décédé en septembre 1992 à Goma ;
Que durant son vivant, il était marié à Badesire ;
Que de leur union sont nés 11 enfants dont 2 décédés et 9 actuellement en vie ;
Qu'ils ont travaillé ensemble pour avoir 3 parcelles dont l'une au Rond-point Birere, l'autre sur l'avenue Ndurumu à Mabanga et la troisième à Katoyi ;
Que les requérants demandent le partage de ces trois parcelles ;
Que celle située au Rond-point Birere soit la propriété des enfants de la 1ère femme ;
Que celle située à Mabanga soit attribuée aux enfants mineurs ;
Et que celle de Katoyi soit propriété de la veuve.

Les exposants vous prient de bien vouloir ordonner la publication prescrite par la loi.

Fait à Goma, le 23 février 1993.

Les enfants majeurs :

- Nzigire Mufabule
- Machozi Mufabule
- Yoyo Mufabule
- Nabintu Mufabule

Pour les enfants mineurs

Requérante

Ordonnance de publication n°

L'an mil neuf cent quatre-vingt-treize, le..... jour du mois de
Nous, Mwamba Katuashi, Président a.i du Tribunal de Grande Instance à Goma, assisté de Batumike Muhulirha, Greffier Divisionnaire de cette même juridiction.

Vu la requête en investiture introduite par la succession Mufabule Magayane en date du 23 février 1993 ;
Vu les motifs y invoqués et les pièces justificatives ;
Vu les dispositions du Code de la famille spécialement en son article 807 ;
Ordonnons la publication tant de la dite requête que de la présente ordonnance dans les journaux :
- Les Volcans
- Jua

Disons que dans les trois mois à compter de la dernière publication il sera statué tant sur les mérites de la requête susvisée que des oppositions éventuelles. Mettons les frais à charge des requérants.

Ainsi fait et ordonné à notre Cabinet à Goma, aux jour, mois et an que dessus.

Le Greffier Divisionnaire
Batumike Muhulirha

Le Président a.i.
Mwamba Katuashi

Bukavu, une ville détruite par les autochtones

Au moment où les consciencieux de Bukavu, en ce vingtième siècle finissant, s'interrogent sur l'avenir de leur ville, les spoliateurs et les constructeurs anarchiques tirent encore la couverture de leur côté pour récupérer les irrécupérables. Bukavu se meurt lentement mais sûrement !

Le signal d'alarme lancé par le mouvement des "écologues" de Bukavu se vérifie de plus en plus. Tout indique que très prochainement l'on ne pourra plus rien voir de beau dans cette ville autrefois appelée la Suisse du Zaïre. Bukavu la verte est devenue Bukavu la jaune. Vous, originaires ou non, qui voulez vendre la ville, ayez du cœur car la nature est comme une voiture, elle ne roule bien que lorsque toutes ses pièces sont bien rassemblées et entretenues.

L'on doit déplorer plus d'une chose à Bukavu, en dépit des pressions exercées sur les destructeurs de la ville par le mouvement écologiste : la dégradation de l'environnement,

l'insalubrité totale, les constructions anarchiques et les spoliations accélérées des terres, l'inexistence d'un plan cadastral, pourtant laissé par l'homme blanc... D'où les érosions, le bouchage des caniveaux, la recrudescence de plusieurs maladies hydriques pendant que l'autorité complice croise les bras !

Aux habitants de Bukavu, nous recommandons l'amour de la ville, le sens patriotique et le respect de la chose de l'Etat afin que nous réussissions notre objectif : la réhabilitation et la rénovation de Bukavu qui nécessitent une prise de conscience et un nouvel esprit de reconstruction. Les autochtones sont parmi les grands responsables des dégâts mais aussi les grands perdants. Aimer la ville de Bukavu c'est refuser de la détruire mais c'est aussi soutenir le mouvement écologiste qui y est né !

Justin Mupenge wa Tonga
Assistant à l'UEA/Panzi
et coordonnateur du M.E.B.

Remerciements

Les familles de Philippe Balitalike Rukeba et de Project Bahali Ntaganda remercient très sincèrement tous ceux qui ont apporté leur soutien tant moral que matériel dans les malheurs qu'elles ont eu en perdant, au cours d'un accident de circulation, leur chère Jeanine Maman Christine, épouse, mère sœur, tante et grand-mère.

La famille Bahali